

Secrétariat : 03.44.61.60.36

Identité du rédacteur : **Brigitte PHILIPPE, Cadre Supérieur du Pôle URAD**
Cécile TINCHON, Cadre de santé FF Unité Sanitaire

Creil, le 12 novembre 2024.

FICHE DE POSTE

Pole : URAD

Site : Liancourt

Service : Unité sanitaire

Grade : Aide-soignant(e)

Durée Maximale en poste : 5 ans

IDENTIFICATION DU POSTE

Fonction : AS

Liaisons hiérarchiques : Sous la responsabilité du Cadre de Santé de l'unité, Cadre Supérieur de Santé du Pôle URAD, Directrice et Coordinatrice des soins

Liaisons fonctionnelles : Médecin du service, IDE, équipes médicales et para médicales du CHI, du GHPSO, secrétariat, services de soins, services médico techniques (pharmacie, laboratoire, imagerie médicale), Samu, service des Urgences

Liaisons fonctionnelles externes au Ghpso : Administration pénitentiaire, Direction, surveillants service pénitentiaire, les différents services des ministères de l'intérieur, de la justice et de la santé

Présentation du service : l'unité sanitaire fait partie du pole URAD (Urgences Réanimation Anesthésie Douleur) situé dans l'enceinte du centre de détention de Liancourt. La permanence des soins est assurée de 08h00 à 17h00 en semaine et de 08h00 à 15h30 les week-ends et jours fériés. Il existe des contraintes particulières liées à la détention. En effet, l'unité sanitaire est un secteur fermé soumis à des règles de sécurité, de circulation à l'intérieur de la détention, réglementée. Le respect des règles de sécurité, du secret professionnel se fait en toutes circonstances. Le mode de relation avec les patients détenus peut être difficile. Il existe aussi une contrainte physique car il y a de nombreux déplacements dans l'espace de détention, assez éloignés de l'unité sanitaire.

Horaires : Travail en 37h30

Horaires de travail :

- 08h00/15h30 les lundis, mercredis, jeudis et vendredi
- 9h30/17h le mardi (activité de dentisterie)

Repos fixes les week-ends et jours fériés.

Mobilité possible sur les unités du pôle.

MISSIONS DU POSTE

Missions principales :

- assurer en collaboration avec l'IDE et sous sa responsabilité, les tâches que sa formation lui a enseignées. L'AS est responsable des patients qui lui sont confiés. Il doit être capable d'évaluer le

- degré d'autonomie de chaque patient et d'envisager un projet personnalisé.
- Expérience indispensable en unité de soins au préalable.

Missions permanentes :

- participer aux transmissions
- s'assurer d'une collaboration effective avec l'administration pénitentiaire afin qu'à la prise de poste les patients soient présents
- assurer des soins d'hygiène et de confort, en tenant compte des problèmes posés par la privation de liberté et les diverses pathologies
- entretien du matériel, de l'environnement et des locaux
- s'informer, connaître et appliquer les procédures du GHPSO en lien avec l'unité sanitaire et l'administration pénitentiaire
- aider dans l'accomplissement des actes de la vie quotidienne aux personnes ayant perdues leur autonomie physique
- assurer des transmissions écrites ciblées via Dxcare
- communiquer avec les patients dans le cadre d'une relation d'aide
- respecter les règles de sécurité propre à l'unité sanitaire
- maintien et /ou réactualisation des connaissances (hygiène, refus de soin, AFGSU)
- vérification des salles et rempotage de celle-ci (papiers, matériels)
- effectuer certaines commandes et participer au rangement
- veiller à l'archivage et à la bonne tenue des dossiers
- participer à l'intégration des nouveaux collègues
- participer avec l'IDE à la vérification du sac Thomas (urgences vitales)
- Assister le dentiste durant ses consultations
- Faire le point avec le surveillant de l'US sur les mouvements des patients et modifier la position des patients sur DxCare

PARTICULARITES A LA FONCTION

Connaître la réglementation spécifique à l'exercice professionnel, en milieu pénitentiaire :
 règles et devoirs en terme de sécurité, de confidentialité
 S'inscrire dans une démarche réflexive et participative
 Veiller à la confidentialité des informations recueillies, dans le cadre de son exercice professionnel et à l'obligation de réserve
 Travailler en partenariat avec les agents de l'administration pénitentiaire
 Garder du recul face à la population carcérale

COMPETENCES REQUISES

La formation et les qualifications requises : Diplôme d'aide- soignant

Formation obligatoire : Sécurité incendie

Formations institutionnelles : AFGSU

Les qualités professionnelles requises :

Etre en capacité de travailler en autonomie : éloignement géographique, application des protocoles
 Etre en capacité de travailler en équipe : utiliser les techniques de communication et de relation d'aide, d'écoute, d'empathie mais pas de compassion
 Etre en capacité d'organiser, de prioriser son travail : identifier, évaluer et alerter si besoin
 Etre en capacité de collaborer avec une administration différente (Administration Pénitentiaire, GHPSO, CHI Clermont)
 Etre en capacité de gérer son stress, ses émotions et les situations de violences
 Etre en capacité de se maîtriser dans les situations conflictuelles et de faire face à l'agressivité
 Etre en capacité de se positionner professionnellement : participer à des actions de formation continue, mettre à jour ses connaissances et développer ses compétences
 Etre en capacité de connaître ses limites : maintenir ses connaissances sur les diverses attitudes

thérapeutiques

Evolution possible ou potentielle du poste et son environnement : Assistant Dentaire

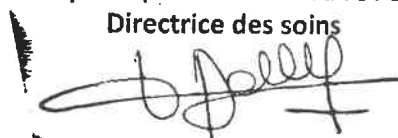
Creil, le 12 novembre 2024.

**La Directrice et
Coordonnatrice Générale des Soins**

Po

**Nicole MISMACQ
G.H.P.S.O.**

**Groupe Hospitalier Public Sud de l'Oise
Directrice des soins**



Chrystèle DALBY

